



Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval  
Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3339, poste 2955, télécopieur 5377

Le 17 mai 1996  
Vol. 7 n° 11

---

Procès-verbal du dépouillement du scrutin du référendum du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval tenu les 8, 9 et 10 mai 1996 aux pavillons Charles-De Koninck, Adrien-Pouliot et Alphonse-Desjardins, de 9h00 à 17h00.

Sont présents lors du dépouillement du scrutin:

Président du référendum: Denis Juhel (Langues et linguistique)  
Témoin: Roger Thériault (Génie rural)

Le référendum s'est tenu selon les statuts du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval.

Les résultats du vote au référendum se lisent ainsi:

<b>Pour le projet de modification de la convention actuelle (1993-1996)</b>	<b>Pour le projet de convention collective 1996-1999</b>
273 personnes ont voté; 250 sont en accord 21 sont en désaccord 1 vote est nul 1 vote blanc	274 personnes ont voté; 253 sont en accord 21 sont en désaccord

Le projet de modification de la convention actuelle (1993-1996) et le projet de convention collective 1996-1999 sont adoptés.

Ont signé le procès-verbal : Denis Juhel, président du référendum et Roger Thériault, témoin.

## 4 UN TABLEAU COMPLET DU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE AU QUÉBEC 4

Le Conseil de la Science et de la technologie publiait en janvier dernier un fascicule intéressant, plein de statistiques et de tableaux sur le financement de la recherche universitaire au Québec<sup>1</sup>. Le document est original. Il regroupe des informations déjà disponibles mais dispersées. C'est un très bon outil de travail qui va pouvoir appuyer des discussions sur cette réalité de 861 millions de dollars (en 1993-1994) qu'est la recherche universitaire québécoise.

Le document présente des données sur la performance globale de la recherche universitaire au Québec, les compare à celles du Canada et ensuite fait des analyses par type de recherche, d'organisme subventionnaire, de source de financement pour terminer par une section sur la recherche en collaboration.

Dans la conclusion, le document s'attarde sur l'apport monétaire des universités, du gouvernement et des sources privées. L'analyste, André Paradis, conclut son travail en soulignant que « la réalité fait apparaître des différences majeures entre les composantes du système universitaire. Pourtant notre vision de son développement continue de se fonder sur une sorte de modèle unique. (...) Les contraintes budgétaires actuelles forceront les universités québécoises à s'adapter et à faire des choix. Si les problèmes de financement jouent le rôle d'une sorte de déclencheur du changement, il serait

dommage qu'ils constituent aussi les critères dominants, en fonction desquels se décidera prioritairement l'avenir de la recherche et de la formation universitaires ».

### + N'OUBLIEZ PAS QUE... +

...le fonds de soutien aux activités académiques ne doit pas être utilisé pour défrayer les coûts des fournitures usuelles (clause 3.3.03). N'oubliez pas non plus que le pourcentage de ce fonds qui vous est réservé de façon individuelle **ne doit pas être inférieur à 66<sup>2</sup>/3%** (clause 3.3.07). Prenez soin de vos intérêts!

Le comité des griefs et  
le comité d'application de la  
convention collective

%

#### Service spécial d'aide

Les personnes intéressées peuvent rejoindre au numéro **654-4721** l'un/e ou l'autre des professeur/e/s membres du Comité dont les noms suivent : Jean Leahey, Pierre-Charles Morin et Nicole Rousseau.

<sup>1</sup> Paradis, André, 1994, *Le financement de la recherche universitaire au Québec, un portrait statistique*, Conseil de la Science et de la technologie, collection études, 137 pages